

Annexe à la délibération n° 03 du 16 décembre 2025

Prévisions BP 2026 relatives à la compétence GEMAPI

Description des dépenses de LFa éligibles à la taxe GEMAPI	Montant (€)
Coût net complet du service rivières de LFa	2 781 859 €
Travaux réalisés par le service voirie au titre de la gestion intégrée des eaux pluviales	170 000 €
Etudes et travaux pour les aménagements concourant à la gestion intégrée des eaux pluviales pour éviter le ruissellement des eaux	300 000 €
Dépenses bureau d'études LFA pour les aménagements concourant à la gestion intégrée des eaux pluviales	73 116 €
Gestion environnementale des milieux aquatiques	100 000 €
COÛT ANNUEL : 1 500 000 €	3 424 975 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20251218-20251216_CC_D03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 23/12/2025